



**CERCLE DE DEFENSE
DES COMBATTANTS
D'AFRIQUE DU NORD**

18 rue Vézelay
75 008 PARIS
cdc-afn@asafrance.fr

*Amicale des anciens
des Services spéciaux
de la Défense nationale (AASDN)*

*Association des combattants
de l'Union française (ACUF)*

*Association nationale des Anciens des
forces françaises de l'ONU et du
régiment de Corée (ANAAFF-ONU-RC)*

*Association de Soutien
à l'Armée Française (ASAF)*

*Conseil national
des Français musulmans rapatriés
(CNMFR)*

*Défense et Renouveau
de l'Action Civique (DRAC)*

*Fédération nationale
des anciens combattants
résidant hors de France (FACS)*

*Fédération Nationale
André Maginot (FNAM)*

*Fédération nationale
des anciens d'outre-mer
et anciens combattants
des Troupes de marine (FNAOM-ACTDM)*

Fédération nationale de l'Artillerie

*Fédération nationale des associations
parachutistes (FNAP)*

*Fédération des Sociétés
des Anciens de
la Légion étrangère (FSALE)*

*la Koumia, association des anciens des
goums marocains et des Affaires
Indigènes du Maroc*

La Promotion « Victoire 1945 »

*Union des blessés
de la face et de la tête
« Les gueules cassées » (UBFT)*

*Union nationale de
l'Arme blindée cavalerie chars (UNABCC)*

*Union nationale des anciens
combattants d'Indochine, des TOE et
d'AFN (UNACITA)*

*Union Nationale
des Combattants (UNC)*

*Union Nationale
des Parachutistes (UNP)*

*SOLDIS ALGERIE
Association nationale
pour la mémoire des militaires français
portés disparus en Algérie*

COMMUNIQUE

Une information a récemment circulé sur Internet, concernant une invitation diffusée par le maire de la ville de COUDEKERQUE-BRANCHE (59) pour la cérémonie du 19 mars qu'il organise dans sa ville. Cette invitation est illustrée d'un drapeau algérien.

Suite à la légitime émotion manifestée par tous ceux qui ont eu connaissance de ce document, le président du Cercle de Défense des Combattants d'AFN, après avoir vérifié la réalité du document, a pris contact avec la mairie de COUDEKERQUE-BRANCHE.

Le directeur de cabinet du maire a reconnu l'erreur de cet envoi qui, en l'absence du responsable des anciens combattants de la mairie, n'a pas été contrôlé. Il s'agit donc en fait d'une maladresse et de nouvelles invitations vont être envoyées.

Une information relative à cette invitation pour le moins provocante, sera mise en ligne sur le site de la ville.

Il n'en demeure pas moins que le mal est fait et que cet incident démontre la nécessité de la vigilance à observer par tous ceux qui demeurent attachés à la mémoire de nos frères d'arme morts pour la France en AFN.

Le Cercle de Défense des Combattants d'Afrique du Nord invite donc tous ses membres à lui faire parvenir toute information nécessitant une éventuelle intervention.

Le 13 février 2017
Le général Henri PINARD LEGRY
Délégué national du CDC-AFN